



# 8 MARS 2024

## #8 mars24manifestontoutes&tous

### En finir avec les faibles pensions des femmes...

Les inégalités tout au long de la vie professionnelle ont forcément un impact négatif sur les retraites des femmes : inégalités de salaires, faibles rémunérations des métiers à dominante féminine, des carrières plus courtes que celles des hommes du fait de carrières morcelées par le temps partiel, la précarité et les interruptions d'activité en raison de l'investissement familial...

#### À LA RETRAITE, LA SOUSTRACTION EST SALÉE POUR LES FEMMES :

- Si la moyenne du salaire des femmes en France est inférieure de 26% à celle des hommes, la moyenne des retraites des femmes est inférieure de 40 % !
- Elles partent en retraite en moyenne plus tard que les hommes
- Une femme sur 5 attend 67 ans, l'âge d'annulation de la décote (un homme sur 12)
- Elles subissent plus souvent la décote, du fait de carrières plus courtes ou incomplètes
- Leur pension, trop faible, est plus souvent rehaussée par un minimum de pension
- 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent moins de 1000 € de pension brute (909 € nets)



Moi,  
quand je  
serai grande,  
j'aurai une  
retraite  
d'homme !

40 % D'ÉCART DE RETRAITE ENTRE  
LES FEMMES ET LES HOMMES :

**STOP !**

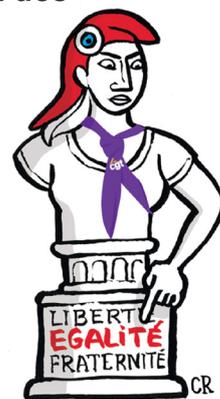
Information Manifestation



Cette situation continue à se dégrader du fait des contre-réformes passées, comme celle de Macron en 2023. Il est urgent d'en finir avec ces inégalités et avec les faibles pensions.

## **NOUS MANIFESTERONS LE 8 MARS TOUTES ET TOUS POUR :**

- » **L'égalité des salaires et des retraites, des emplois des femmes et des hommes, et l'égalité des taux d'activité : les ressources en cotisations des régimes de retraite en seraient fortement améliorées.**
- » **Augmenter le minimum de pension pour une carrière complète au niveau du SMIC CGT (2 000 euros bruts)**
- » **Le rétablissement de l'âge de départ à la retraite dès 60 ans**
- » **Mettre fin à l'allongement continu de la durée de cotisation, de plus en plus inaccessible, particulièrement pour les femmes, et revenir à une durée réalisable : le progrès est de permettre à chacun-e de réduire son temps de travail**
- » **Supprimer la décote qui est une double pénalisation de la pension**
- » **Garantir un taux de remplacement (pension par rapport à salaire) de 75 % du salaire**
- » **Revenir à un calcul de la pension basé sur les 10 meilleures années pour une carrière complète**
- » **Une pension de réversion égale à 75 % pour tous les régimes, sans condition d'âge ou de revenus**
- » **La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine : rétablissement de la catégorie active pour les infirmières et les autres professions qui l'ont perdue dans la Fonction publique et son extension dans le secteur privé pour un départ anticipé à la retraite**
- » **Rétablir la péréquation salaire/retraite dans la Fonction publique et l'étendre au secteur privé : à chaque augmentation du point d'indice et du traitement des fonctionnaires en activité, la pension des retraité-e-s était augmentée**
- » **Renforcer les droits familiaux**
- » **Un Service public d'accueil des enfants et d'aide à l'autonomie : des femmes retraité-e-s sont contraintes de pallier le manque de places et de financement pour accueillir leurs parents ou leurs petits-enfants**
- » **Lutter contre les stéréotypes sexués à tous les niveaux**
- » **Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et même pour les plus âgées car les violences ne s'arrêtent pas avec l'âge**



**POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS**  
**Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens**

**J'adhère à la CGT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Branche professionnelle d'origine : .....

Bulletin à remettre à un-e militant-e de la CGT

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur : <https://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>